



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique concernant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme sur la Commune de VERS-PONT-DU-GARD, du 18 avril 2024 au 20 mai 2024, soit pendant 33 jours consécutifs.

L'ouverture de l'enquête a été prescrite par l'arrêté municipal n° 01-24-047 en date du 28 mars 2024.

La personne responsable du plan local d'urbanisme est la commune de Vers-Pont-du-Gard, représentée par son maire Monsieur Olivier SAUZET.

Monsieur Etienne TARDIOU, inscrit sur la liste départementale annuelle d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur, a été choisi comme commissaire-enquêteur.

Le dossier de révision du PLU objet de la présente enquête sous format papier et sous format dématérialisé sur un poste informatique, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, qui pourra en prendre connaissance pendant toute la durée de l'enquête du 18 avril 2024 à 14h30 au 20 mai 2024 à 17h30, en mairie de Vers-Pont-du-Gard, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30, et le mercredi de 8h00 à 12h00.

Le public pourra déposer ses observations et faire ses propositions sur le registre d'enquête dans le lieu du dépôt du dossier à l'adresse suivante : Mairie de Vers-Pont-du-Gard, 5 rue Grand du Bourg, 30210 VERS-PONT-DU-GARD.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées soit par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Vers-Pont-du-Gard, 5 rue Grand du Bourg, 30210 VERS-PONT-DU-GARD, soit par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

revision-plu-verspontdugard@democratie-active.fr

Les dossiers et un registre dématérialisé de l'enquête publique seront également mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :

<https://www.democratie-active.fr/revision-plu-verspontdugard/>

Le public pourra y déposer ses observations et propositions. Le commissaire enquêteur les visera et les annexera aux registres d'enquête.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Maison de la Pierre de Vers-Pont-Du-Gard aux dates et heures suivantes :

- **Le jeudi 18 avril de 14h30 à 17h30**
- **Le samedi 11 mai de 09h00 à 12h00**
- **Le lundi 20 mai de 14h30 à 17h30**

Le projet de révision du plan local d'urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Cette évaluation environnementale et le résumé non technique figurent dans le rapport de présentation du dossier soumis à enquête publique. En vertu de l'article L104-6 du code de l'urbanisme, le projet de plan local d'urbanisme a été transmis pour avis à la mission régionale d'autorité environnementale. La mission régionale d'autorité environnementale a émis un avis le 9 janvier 2024 qui figure dans le dossier d'enquête publique ainsi que le mémoire en réponse à cet avis.

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire-enquêteur. Ce dernier examinera les observations consignées ou annexées au registre. Il établira ensuite son rapport sur le déroulement de l'enquête et rédigera des conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou défavorables et transmettra l'ensemble de ces pièces en mairie dans le délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Suite à l'enquête publique, le conseil municipal pourra approuver le plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la Mairie de Vers-Pont-du-Gard (contact@vers-pontdugard.fr)

Le Maire,

Olivier SAUZET

